



Outil d'aide pour la prescription de pansements



VERSION 2
30 JUN 2014



Sommaire



Principaux enjeux

Points clés

- ✓ Modalités de prescription et de délivrance des produits et prestations
- ✓ Éléments devant figurer sur la prescription
- ✓ Ordonnance pour réfection de pansement destinée au pharmacien
- ✓ Exemple d'une ordonnance pour une plaie post chirurgicale
- ✓ Exemple d'une ordonnance pour une plaie d'ulcère veineux

Annexes

- ✓ Liste des pansements remboursables, disponibles en officine
- ✓ Liste des pansements et dispositifs pouvant être prescrits par les infirmiers et pédicures podologues
- ✓ Exemples d'antiseptiques : principales utilisations et délai d'utilisation
- ✓ Exemple de livret pansements : Guide CHRU de Caen
- ✓ Exemple de livret pansement HAD et association de pharmaciens d'officine

Principaux enjeux



Les **pansements** constituent en France le **4ème poste de dépenses pour les prescriptions hospitalières exécutées en ville** (PHEV- 93 M€ en 2012). **L'évolution des dépenses nationales de pansements infléchit depuis 2012 mais reste positive sur la région** (+12% entre 2012 et 2011 et +9,3% entre 2013 et 2012).

Les dépenses de pansements et dispositifs de fixation et de maintien s'élèvent à **9,97 millions d'euros en 2013** pour la région de **Basse-Normandie**. Elles sont réparties de la manière suivante :

	2012	2013	Evolution
Pansements primaires ou actifs	6 453 562 €	7 220 179 €	11,9%
Pansements secondaires ou passifs	1 970 157 €	1 977 708 €	0,4%
Pansements, dispositifs de fixation et de maintien	503 241 €	514 471 €	2,2%
Sets de pansements	207 605 €	270 772 €	30,4%
TOTAL	9 134 565 €	9 983 130 €	9,3%

Les **pansements primaires ou actifs** représentant la contribution la plus forte au taux d'évolution global, nos travaux se sont portés sur cette catégorie. Elle est composée des classes suivantes :

Principaux pansements primaires ou actifs	2012	2013	Evolution
Hydrocellulaires	3 940 219 €	4 599 213 €	16,7%
Fibres CMC	934 843 €	948 928 €	1,5%
Vaseline	379 137 €	390 940 €	3,1%
Alginate	263 755 €	318 014 €	20,6%
Interface	263 180 €	265 299 €	0,8%
Hydrocolloïdes	265 418 €	252 300 €	-4,9%
Argent	107 464 €	164 317 €	52,9%
Acide hyaluronique	134 415 €	143 045 €	6,4%
Hydrogel	83 363 €	70 508 €	-15,4%
Charbon	81 768 €	67 615 €	-17,3%

L'objectif de ce document est d'aider à la prescription des pansements primaires ou actifs pour une prise en charge optimale des patients tout en limitant des dépenses inappropriées.

Ce support s'appuie sur la Fiche de bon usage des technologies de santé HAS, avril 2011, les recommandations de la SFFPC, le guide du CCLIN Ouest de 2004 « hygiène des plaies et pansements », les travaux du CHU de Caen et de l'HAD du Bessin en lien avec Hospipharm services, le réseau de santé du Bessin et le CH de Bayeux.

Points clés



Modalités de prescription et de délivrance des produits et prestations

- La **prescription ne peut pas être faite pour une durée supérieure à douze mois**. Au-delà de ce délai, une nouvelle prescription est nécessaire.
- **L'ordonnance indique soit la durée totale de la prescription, soit le nombre de renouvellements** de la prescription par périodes maximales d'un mois, **dans la limite de douze mois**.
- L'ordonnance doit être conforme aux recommandations des sociétés savantes et la prise en charge par l'assurance maladie n'est possible qu'en cas de respect des indications de la Liste des Produits et Prestations (LPP)

Pour permettre la bonne exécution **elle indique** :

- 1° La **désignation du produit** permettant son rattachement précis à la LPP;
- 2° La **quantité** de produit ou le **nombre de conditionnements nécessaires** compte tenu de la **durée** de prescription prévue ;
- 3° Le cas échéant, les conditions particulières d'utilisation du produit.

- Les médecins sont tenus, de signaler sur l'ordonnance le caractère non remboursable des produits et prestations qu'ils prescrivent en dehors des indications thérapeutiques ou diagnostiques, telles qu'elles figurent sur la LPP.

La première délivrance ne peut se faire que sur présentation d'une **ordonnance datant de moins de six mois**.

- Le pharmacien ou prestataire ne peut délivrer, en une seule fois, une quantité supérieure correspondant à une **durée de traitement de plus d'un mois** (trente jours).
« Toutefois, les produits disponibles sous un conditionnement correspondant à une durée de traitement supérieure à un mois peuvent être délivrés pour cette durée, dans la limite de la durée totale de prescription restant à courir et sous réserve qu'il s'agisse du conditionnement le plus économique compatible avec les mentions figurant sur l'ordonnance ».

- **Lorsque l'ordonnance ne comporte pas une ou plusieurs informations nécessaires** à l'exécution et à la prise en charge de la prescription, le pharmacien ou prestataire en informe le prescripteur, sans délai et par tout moyen, et sollicite les précisions permettant la délivrance et la prise en charge du produit ou de la prestation.
*« Le pharmacien ou prestataire **mentionne expressément sur l'ordonnance ces précisions, l'accord du prescripteur ainsi que la date de cet accord**, et y appose sa signature et son timbre professionnel. Il envoie une copie de l'ordonnance ainsi modifiée au prescripteur pour validation, par tout moyen permettant d'en justifier la réception.*



► La fourniture de matériels tels que les pansements primaires ou actifs est soumise à une **prescription initiale médicale** ou sur prescription de **certains auxiliaires médicaux (infirmiers, et pédicure podologues)** dans des conditions définies réglementairement (voir annexe).

► L'utilisation d'un pansement impose le **respect des règles d'hygiène et des précautions standard, hygiène des mains (friction hydro-alcoolique de préférence) nettoyage de la plaie**, etc. – qui joue un rôle fondamental dans la prévention des infections associées aux soins (voir annexe sur les antiseptiques et site de l'ARLIN Basse-Normandie).



► Les **différents pansements primaires** (en dehors des pansements au charbon actif) **ne sont pas destinés à être associés entre eux sur une même plaie.**

► Pour s'assurer d'une prescription adaptée, **ne pas hésiter à prendre contact avec le prescripteur ou l'infirmier qui dispensera les soins.** Sur l'ordonnance, faire figurer le numéro du poste infirmier si besoin de renseignements.

Ne pas hésiter à se renseigner auprès du pharmacien pour connaître les modalités de remboursement et la disponibilité des produits.



Éléments devant figurer sur la prescription



Exemple d'ordonnance pour réfection de pansement destinée au pharmacien

Identification du Prescripteur Nom, Prénom et N°RPPS	Identification de la structure (Raison sociale du cabinet, de l'établissement et N°AM, FINESS géographique ou SIRET)
Identification du Patient (Nom de famille – de naissance) N° d'immatriculation	

Pour les patients en affection longue durée, rédiger sur ordonnance bizona (ou ne pas oublier de le mentionner si les soins sont en lien avec le 100%)

Le XX/XX/XXXX

Rédiger en **décomposant la chronologie des soins** que va réaliser l'infirmier, afin que le pharmacien puisse fournir le matériel nécessaire aux soins

Dispenser un nombre minimal de set nécessaire aux soins

Il existe uniquement 2 types de sets :

☛ set pour **plaie chronique** et set pour **plaie post opératoire**.

La **prescription ne doit pas être renouvelée plus de 3 fois**. Chaque set permet de 3 à 5 soins.

Le **renouvellement des pansements** nécessaires sera ensuite réalisé par le médecin traitant ou l'infirmier.

Si la prescription n'est pas en nom de marque (ou commercial), la **spécificité** des pansements **doit être indiquée pour pouvoir changer de marque tout en gardant les mêmes caractéristiques**.

- **classe**, (*hydrocolloïde, hydrofibre, hydrocellulaire, pansement charbon, alginate, hydrogel, pansement à l'argent, tulle, interface*)
- **épaisseur**,
- **caractère adhésif, stérile**

Ex : Pansements hydrocellulaire type Allevyn ADHESIVE

Détailler la lésion cutanée afin que le pharmacien puisse délivrer le type de pansement adéquat (minimum : **taille, diamètre et profondeur, localisation**)

La prescription doit « permettre son rattachement précis à la LPP » donc à un code et à un libellé.

L'ordonnance doit **obligatoirement indiquer** la **durée totale prévisible de la prise en charge et la fréquence de renouvellement des pansements**, afin que le pharmacien puisse délivrer le nombre de pansements nécessaire.

Signé

Exemple d'une ordonnance pour une plaie post chirurgicale



Identification du Prescripteur
Nom, Prénom et N°RPPS

Identification de la structure
(Raison sociale du cabinet, de
l'établissement et N°AM, FINESS
géographique ou SIRET)

Identification du Patient
(Nom de famille – de naissance)
N° d'immatriculation

Pour les patients en affection longue durée, rédiger sur ordonnance bizona (ou ne pas oublier de le mentionner si les soins sont en lien avec le 100%)

Le XX/XX/XXXX

Faire tous les 2 jours par un infirmier à domicile y compris weekend et jours fériés : pansements à l'EAU STERILE jusqu'à cicatrisation. **Indiquer la durée approximative.**

EAU STERILE **Indiquer le nombre de flacons de 125 ml** ou unidoses

COMPRESSES STERILES **Indiquer le nombre de boîtes, la taille et la quantité de compresses** boîte de 10, 50 ou 100

RUBAN ADHESIF MEDICAL (type Micropore) **2 rouleaux**

- OU** {
- PANSEMENT ADHESIF STERILE (type Cicaplaie) 1 boîte
indiquer la taille (10x10, 12.5x10, 12x12), la **quantité par boîte** de pansements différents (5,10 ou16)
 - PANSEMENT HYDROCELLULAIRE STERILE (type Mepilex Border) si plaie très exsudative 1 boîte
indiquer la taille(10x10, 12.5x10, 12x12), la **quantité par boîte** de pansements différents (5,10 ou16)

A renouveler (**préciser le nombre de fois**, à défaut, **renouvelable une seule fois**)

Ablation des fils entre J15 et J21 post opératoire suivant l'état cutané

Signé



1. Ordonnance infirmier

Identification du Prescripteur
Nom, Prénom et N°RPPS

Identification de la structure
(Raison sociale du cabinet, de
l'établissement et N°AM, FINESS
géographique ou SIRET)

Identification du Patient
(Nom de famille – de naissance)
N° d'immatriculation

Pour les patients en affection longue durée, rédiger sur ordonnance bizona (ou ne pas oublier de le mentionner si les soins sont en lien avec le 100%)

Le XX/XX/XXXX

Faire pratiquer par un infirmier à domicile tous les 2 jours y compris weekend et jours fériés des soins locaux du membre inférieur concerné :

Laver à l'eau du réseau ou sérum physiologique (**selon le niveau de risque infectieux**) avec des compresses stériles



- Pour les plaies chroniques à faible risque infectieux : usage recommandé de l'eau du réseau ou de sérum physiologique ;
- Pour les plaies chroniques à risque infectieux modéré : usage recommandé de sérum physiologique.

Si besoin d'avoir une action détergente : utiliser un savon doux liquide

Si besoins de décaper si besoin la fibrine : utiliser une curette (ou un scalpel) stérile à usage unique

Appliquer un pansement hydrocellulaire non adhésif (**indiquer la taille**) sur les zones fibrineuses de la jambe concernée

Appliquer de la vaseline neutre sur la peau périlésionnelle

Fermer par compresses et bandes de crêpe en coton (préciser la taille 5-7-10cm ou 15 -20-30 cm pour utilisation sur jambes par exemple)
Contention veineuse de grade 2

Pendant 1 mois

Signé

2. Ordonnance pharmacien



Identification du Prescripteur
Nom, Prénom et N°RPPS

Identification de la structure
(Raison sociale du cabinet, de
l'établissement et N°AM, FINESS
géographique ou SIRET)

Identification du Patient
(Nom de famille – de naissance)
N° d'immatriculation

Pour les patients en affection longue durée, rédiger sur ordonnance bizona (ou ne pas oublier de le mentionner si les soins sont en lien avec le 100%)

Le XX/XX/XXXX

Compresse stériles 10x10 cm : indiquer la quantité suffisante pour 1 mois
en précisant le nombre de compresse par jour ou par pansement

Sérum physiologique : doses unitaires stériles (pipettes) 50ml : indiquer la quantité suffisante pour 1 mois

Bandes extensibles (tissées ou tricotées) 5-7-10 cm: indiquer la quantité suffisante pour 1 mois
en précisant le nombre de bande par jour ou par mois

Sparadrap : 2 rouleaux

Bandes de contention veineuse grand modèle : quantité suffisante pour 1 mois
en précisant si possible la largeur et la longueur en plus de la classe de contention (généralement 2 ou 3 pour ulcère veineux).

Vaseline neutre : quantité suffisante pour 1 mois
en précisant le nombre de tube, et leur contenance

Pansements en fibres de carboxyméthylcellulose ou hydrofibres (type Aquacel extra) grand modèle : 2 boîtes quantité suffisante pour 1 mois
en précisant le nombre de pansements par boîte (5,10 ou 16, la taille (5x10cm, 12.5x12.5cm, 13.5x15cm, 18x23cm)
ou en précisant la fréquence de renouvellement des pansements, la durée prévisible du traitement

Pansements hydrocellulaires non adhésifs (type Allevyn non adhésif) petit modèle : 1 boîte
en précisant le nombre de pansements par boîte (5,10 ou 16, la taille (5x10cm, 12.5x12.5cm, 13.5x15cm, 18x23cm)
ou en précisant la fréquence de renouvellement des pansements, la durée du traitement

Préparation Fluorescéine 0,25% : 1 flacon
en précisant la contenance

A renouveler 3 fois si besoin

Signé



Annexes

- ✓ **Liste des pansements remboursables, disponibles en officine**
- ✓ **Liste des pansements et dispositifs pouvant être prescrits par les Infirmiers et pédicures podologues**
- ✓ **Exemples d'antiseptiques : principales utilisations et délai d'utilisation**
- ✓ **Exemple de livret pansements : Guide CHRU de Caen**
- ✓ **Exemple de livret pansement HAD et association de pharmaciens d'officine**



Annexe : Liste des pansements remboursables, disponibles en officine

Ces pansements sont soumis à indications médicales de prise en charge (noms commerciaux inscrits sous ligne générique fournis à titre indicatif, liste non exhaustive)

Liste arrêtée en octobre 2013 sous réserve de modifications ultérieures (source : « Références juridiques Produits de santé » CNAMTS octobre 2013)

En rouge les produits uniquement disponible à l'hôpital.

LPP - TITRE IER - CHAPITRE 3 - SECTION 1 - ARTICLES POUR PANSEMENTS SOUS-SECTION 1 - PANSEMENTS			
Désignation	<u>Indications médicales de prise en charge à la LPP</u>	Produits inscrits sous ligne générique	Produits inscrits par marque
Pansements hydrocolloïdes	Plaies chroniques : - sans distinction de phase ; - ou en phase d'épidermisation en cas de traitement séquentiel	ALGOPLAQUE [®] , ASKINA BIOFILM TRANSPARENT [®] , ASKINA HYDRO [®] , COLLOPHAR [®] , COMFEEL PLUS [®] , DUODERM [®] , HYDROCOLL [®] , IALUSET HYDRO [®] , SORBALGON PLUS [®] , SUPRASORB H [®] , SURESKIN[®] , TEGADERM HYDROCOLLOID [®] , ULTEC PRO [®] , URGOMED [®] .	
Pansements hydrocellulaires	- Plaies aiguës, sans distinction de phase ; - Plaies chroniques en phase de bourgeonnement en traitement séquentiel.	ALLDRESS [®] , ALLEVYN [®] , ASKINATRANSORBENT [®] , BIATIN [®] , CELLOSORB[®] , COMBIDERM [®] , COPA[®] , CUTINOVA[®] , HYDROPHAR [®] , HYDROTAC [®] , MEPILEX [®] , PERMAFOAM [®] , SUPRASORB P [®] , TEGADERM FOAM [®] , TIELLE [®] , URGOTUL [®] , VERSICA XC [®] , VLIWASORB [®] .	URGOSTART [®]

Pansements alginates	Traitement séquentiel, pour : - les plaies chroniques en phase de détersion ; - les plaies très exsudatives	ALGISITE M [®] , ALGOSTERIL [®] , ASKINA SORB [®] , COMFEEL SEASORB [®] , CURASORB [®] , KALTOSTAT [®] , MELGISORB [®] , RELEASE AG [®] , SEASORB SOFT [®] , SORBSAN [®] , SUPRASORB A [®] , TEGADERM ALGINATE 3M [®] , URGOSORB [®] .	ALGOSTERIL [®] COALGAN [®]
Pansements hydrogel	Traitement séquentiel pour les plaies chroniques en phase de détersion	ASKINA GEL [®] , DUODERM HYDROGEL [®] , HYDROCLEAN ACTIVE [®] , HYDROSORB [®] , HYPERGEL [®] , INTRASITE GEL [®] , NEOHEAL [®] , NORMLGEL [®] , NU GEL [®] , PURILON [®] , SUPRASORB G [®] , SURESKIN HYDROGEL [®] , TEGADERM HYDROGEL [®] , URGO HYDROGEL [®]	
Pansements en fibres de carboxyméthyl-cellulose	Plaies aiguës et chroniques très exsudatives sans distinction de phase.	AQUACEL [®] , SORBALGON PLUS [®] .	
Pansements à base de charbon actif	Plaies malodorantes.	ACTISORB PLUS [®] , ASKINA CARBOSORB [®] , CARBOFLEX [®] , CARBONET [®] , VLIWAKTIV [®]	
Pansements à base d'acide hyaluronique seuls	Traitement des ulcères.	EFFIDIA [®]	
	Traitement non séquentiel des ulcères de jambe.		IALUSET [®]
	Traitement des brûlures du deuxième degré superficiel et du deuxième degré profond.		IALUSET+ [®]

<p>Pansements interface</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peaux fragiles (notamment épidermolyse bulleuse congénitale) - Plaies aiguës en phase d'épidermisation lors d'un traitement séquentiel ; - Plaies chroniques en phase de bourgeonnement lors d'un traitement séquentiel ; - Plaies chroniques en phase d'épidermisation lors d'un traitement séquentiel. 	<p>Pansements interface siliconés : prise en charge assurée dans le traitement de l'épidermolyse bulleuse.</p> <p>ASKINA SILNET®</p>	<p>MÉPITEL® URGOTUL® URGOTUL DUO® URGOTUL TRIO® ALTREET® PHYSIOTULLE® HYDROTUL®</p>
<p>Pansements vaselinés</p>	<p>Phase de bourgeonnement</p>	<p>ADAPTIC®, ATRAUMAN®, CUTICELL CLASSIC®, GRASSOLIND NEUTRAL®, JELONET®, LOMATUELL®, MEDITULLE®, MEFRASET®, MEFRA TULLE®, NEP PREMIERS SOINS®, PHARSOIN®, PHARTULLE®, TETRASET®, TETRATUL®, TULLE GRAS M.S.®, VASELITULLE®</p>	
<p>Pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée</p>	<p>La prise en charge est assurée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pansements avec support textile, utilisés en tant que pansement, dans les soins des plaies aiguës suturées et des incisions chirurgicales ; - les pansements avec support film utilisés dans la protection des plaies aiguës légèrement hémorragiques et/ou exsudatives (sites de cathétérisme intraveineux et incisions chirurgicales). 	<p>ALVITA®, ASKINA DERM®, AQUABLOC POST-OP®, CICAPLAIE STERILE®, COSMOPOR®, CURAPOR®, DERMAFILM®, EPITECT®, EPIVEW®, EUROPLAIE®, EUROSET®, HYDRAPEX®, HYDROFILM PLUS®, LEUKOMED®, LUMIDERM®, MEDIPORE®, MEFILM®, MEPORE®, MEFRASET®, OPERFILM®, OPRAFLEX®, OPSITE POST-OP®, OPTISKIN®, PHARFILM PLUS®, PHARPLAIE®, POLYSKIN®,</p>	

		SOFFIX MED POST-OP [®] , SUPRASORB [®] , TEGADERM PAD [®] , TETRAPLAIE [®] , URGO STERILE [®] , VISULIN [®]	
Compresse stériles de coton hydrophile à bords adhésifs	Protection des plaies aiguës peu ou moyennement exsudatives (sites de cathétérisme intraveineux et incisions chirurgicales).	STERIFIX [®] .	

**LPP. TITRE IER. CHAPITRE 3. SECTION 1. ARTICLES POUR PANSEMENTS
SOUS-SECTION 2. PANSEMENTS A L'ARGENT**

Désignation	Indications médicales de prise en charge à la LPP	Produits inscrits par marque
Pansements à l'argent	<p>Traitement séquentiel de 4 semaines pour les ulcères de jambe à caractère inflammatoire ayant au moins 3 des 5 signes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - douleur entre deux changements de pansement ; - érythème périlésionnel ; - œdème ; - plaie malodorante ; - exsudat abondant. <p>L'application de ces pansements doit être renouvelée tous les 1 à 3 jours sur une plaie préalablement nettoyée.</p> <p>La prise en charge de ces pansements est assurée pour un traitement de 4 semaines avant d'être relayé par un pansement neutre ne libérant pas d'ions d'argent.</p>	<p>URGOCELL Ag[®] URGOCELL Ag BORDER[®] URGOTUL Ag LITE[®] URGOTUL Ag LITE BORDER[®]</p>



Annexe : Liste des pansements et dispositifs pouvant être prescrits par champ de compétence des professionnels de santé (Source Références juridiques Produits de santé CNAMTS octobre 2013)

Professionnel de santé	Produits et prestations de la LPP pouvant être prescrits et pris en charge (Art. R. 165-1 du CSS)	Référentiels
Médecins	Tous les produits et prestations sauf spécificités prévues à la LPP (compétences particulières, lieux d'exercice...)	Art. R. 4127-8 du CSP
Sages-femmes	- Compresses, coton, bandes de crêpe, filet tubulaire de maintien, suture adhésive et sparadrap	Art. L. 4151-4 du CSP Art. L. 5134-1 du CSP modifié par la loi n°2012-1404 du 17.12.2012 (JO 18.12.2012) Arrêté du 27.06.2006 (JO 02.07.2006) modifié par l'arrêté du 12.10.2011 (JO 20.10.2011)
Infirmiers	I. Lorsqu'ils agissent pendant la durée d'une prescription médicale d'une série d'actes infirmiers et sauf indication contraire du médecin, les infirmiers sont autorisés à prescrire à leurs patients, les dispositifs médicaux suivants : 1- Articles pour pansement : - pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée ; - compresses stériles (de coton hydrophile) à bords adhésifs ; - compresses stériles de coton hydrophile non adhérente ; - pansements et compresses stériles absorbants non adhérents pour plaies productives ; - compresses stériles non tissées ; - compresses stériles de gaze hydrophile ; - gaze hydrophile non stérile ; - compresses de gaze hydrophile non stériles et non tissées non stériles ; - coton hydrophile non stérile ; - ouate de cellulose chirurgicale ; - sparadraps élastiques et non élastiques ; - filets et jerseys tubulaires ; - bandes de crêpe en coton avec ou sans présence d'élastomère ; - bandes extensibles tissées ou tricotées ;	Art. L. 4311-1 du CSP modifié par la loi n°2012-1404 du 17.12.2012 (JO 18.12.2012) Arrêté du 20.03.2012 (JO 30.03.2012)

	<ul style="list-style-type: none"> - bandes de crêpe en laine ; - films adhésifs semi-perméables stériles ; - sets pour plaies. <p>....</p> <p>II. Peuvent également être prescrits dans les mêmes conditions qu'au I, et sous réserve d'une information du médecin traitant désigné par leur patient, les dispositifs médicaux suivants :</p> <p>...</p> <p>3. Pansements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hydrocolloïdes ; - hydrocellulaires ; - alginates ; - hydrogels ; - en fibres de carboxyméthylcellulose (CMC) ; - à base de charbon actif ; - à base d'acide hyaluronique seul ; - interfaces (y compris les silicones et ceux à base de carboxyméthylcellulose [CMC]) ; - pansements vaselinés. 	
Pédicures podologues	<p>1) Prescription des pansements suivants :</p> <p>Compresse stérile de coton hydrophile, Compresse stérile de gaze hydrophile / compresse fibres stériles de gaze hydrophile, Sparadrap, Compresse non tissée stérile, Système de maintien des pansements : jersey tubulaire de maintien des pansements, pochette de suture adhésive stérile, sparadrap élastique et non élastique, Compresse stérile absorbante / compresse absorbante.</p> <p>2) Renouvellement d'une prescription médicale de pansements pour des patients diabétiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pansements hydrocolloïdes, - pansements à base de charbon actif, - pansements vaselinés, - pansements hydrofibre, - pansements hydrogel, - pansements à l'alginate de calcium. 	<p>Art. R. 4322-1 du CSP</p> <p>Décret n° 2008-768 du 30.07.2008 (JO 02.08.2008)</p> <p>Décret n° 2009-956 du 29.09.2009 (JO 02.08.2009)</p> <p>Arrêté du 30.07.2008 (JO 02.08.2008)</p>

Annexe : Exemple d'antiseptiques : principales utilisations et délai d'utilisation



D'après les fiches techniques interclin pour la maîtrise du risque infectieux de mai 2013. Pour plus de renseignements sur les antiseptiques, se référer au Vidal.

Principales spécialités	Principales utilisations	Principales contre indications Effets indésirables	Délai utilisation après ouverture
ALCOOL 70° <i>Ethanol</i>	Antiseptie de la peau saine pour IV, IM, SC Désinfection des sites inertes : bouchons, sites d'injection Pansements alcoolisés sur prescription médicale	Irritant Ne doit pas être appliqué sur les muqueuses et la peau lésée Contre indication : enfant < 1 mois Précautions d'emploi : chez l'enfant de 1 à 30 mois	Péréemption : de 3 à 5 ans suivant les fabricants
BETADINE SCRUB ® 4% <i>Dérivés iodés</i>	Détersion de la peau saine, des muqueuses et des plaies souillées aiguës ou chroniques avec débris organiques	Intolérance à la PVPI (Composant de la Bétadine® et génériques)	Péréemption : 30 jours Pour les unidoses (10 mL) : Jeter immédiatement après emploi
BETADINE ALCOOLIQUE ® 5 % <i>Dérivés iodés</i>	Désinfection de la peau saine Temps de séchage : 30 secondes	Contre indication : enfant < 1 mois, utilisation prolongée pendant 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre de grossesse et allaitement	
BETADINE DERMIQUE ® 10 % <i>Dérivés iodés</i>	Irrigation des plaies Antiseptie des plaies propre, des brûlures superficielles Désinfection de la peau saine Antiseptie cutanéomuqueuse Temps de séchage : 1 minute	Précautions d'emploi : chez l'enfant de 1 à 30 mois	
BISEPTINE ® <i>Alcool benzylique Benzalkonium chlorure Chlorhexidine gluconate</i>	Désinfection de la peau saine lors d'hémoculture et toutes ponctions vasculaires ou sous cutanées Temps de séchage : 15 secondes – activité bactéricide à partir d'un temps de contact d'1 min Traitement d'appoint des affections dermatologiques primitivement bactériennes ou	Rares cas d'eczéma allergique de contact Passage systémique possible si occlusion Pas d'application sur les muqueuses ou cavités internes notamment génitales (effet nécrosant) Pas de contact avec le	Péréemption : 30 jours

	susceptibles de se surinfecter	cerveau, les méninges ou le tympan (chlorhexidine)	
DAKIN Cooper Stabilisé ® <i>Dérivés chlorés</i>	Antiseptie de la peau saine et lésée Antiseptie des muqueuses Antiseptie de la peau lésée après AES	Très bonne tolérance - Rares cas de sensations de brûlures - Efficacité diminuée sur plaie souillée de sang ou de pus	Péremption : 6 semaines si flacon ouvert 1 an si flacon refermé après chaque utilisation
Savon HIBISCRUB ® <i>Chlorhexidine gluconate</i>	Nettoyage de la peau saine et traitement d'appoint dans les infections de la peau primitivement bactériennes ou susceptible de se surinfecter. Savon qui implique un rinçage	Ce médicament ne doit pas être appliqué dans les yeux ni dans le conduit auditif	Péremption : 30 jours:
HIBITANE CHAMP ® <i>Chlorhexidine alcoolique 0,5 %</i>	Désinfection de la peau saine lors d'hémoculture et toutes ponctions vasculaires ou sous cutanées	Ne doit pas être appliqué sur les muqueuses et la peau lésée	Péremption : 10 jours

Annexe : Exemples de livrets pansements :

Un livret pansement est un document listant les produits pharmaceutiques à utiliser préférentiellement dans chaque établissement.

L'élaboration d'un tel livret concourt à l'amélioration continue de la qualité de la prise en charge des patients.

Il ne peut être élaboré que dans le cadre d'une politique d'établissement : en lien avec l'ensemble des acteurs concernés. Il doit être mis à jour régulièrement selon le renouvellement des marchés, des recommandations nationales et des protocoles de prise en charge.

Cet outil peut aider à la formation des professionnels et des nouveaux arrivants.

Sa mise en place peut être pilotée par la COMEDIMS ou sous commission technique « plaie et cicatrisation » par exemple, en partenariat avec la cellule qualité.

Cet outil permet la mise à disposition des informations et des conseils nécessaires aux bonnes pratiques de prescription pour garantir le bon usage des pansements.

Ces deux documents sont donnés à titre indicatif et peuvent aider les établissements à l'élaboration de leur livret spécifique.



LIVRET DES PANSEMENTS

The logo for CHUCaen is a solid teal circle containing the text 'CHUCaen' in white. This circle is positioned in the lower-left quadrant of the page, overlapping with a larger, semi-transparent teal circle that spans across the middle of the page. The overall design is clean and modern, using a teal color palette.

CHUCaen

Pôle Biologie et Pharmacie - Service de Pharmacie

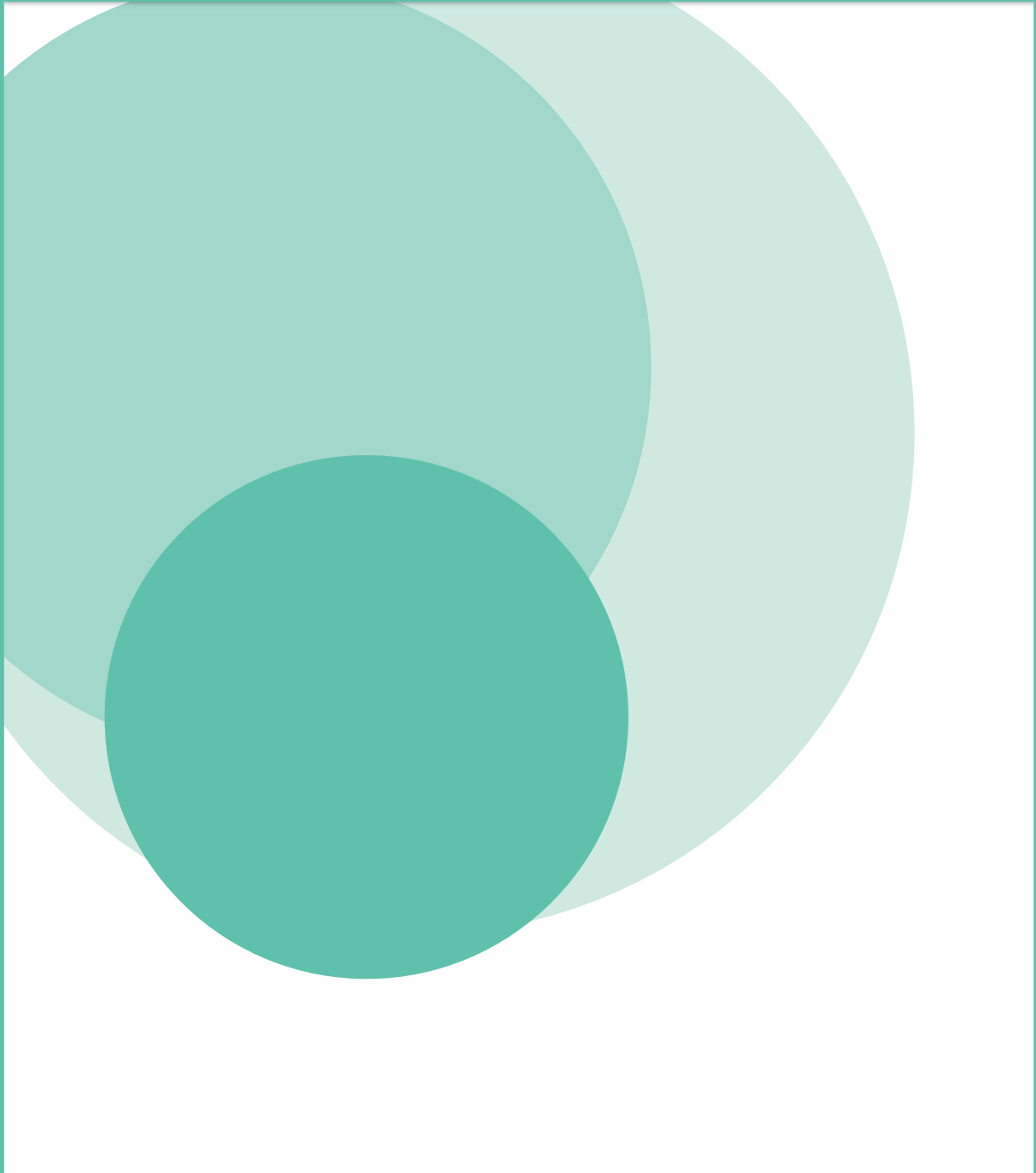
LIVRET DES PANSEMENTS PHARMACIE - CHU DE CAEN

CYCLE DE VALIDATION		
Rédaction	Vérification	Approbation
Nadège CERBELAUD, Interne, Pôle Pharmacie Le 25 novembre 2008	Charlotte GOURIO, Pharmacien, Pôle Pharmacie Anne DOMPMARTIN- BLANCHERE, Dermatologue, Pôle Médecine Sophie MOUTON, Cadre de santé, Pôle Tête et cou Le 25 novembre 2008	Guy LÉBOUVIER, Président du CMDMS Le 25 novembre 2008

Sommaire

	Page
1. Généralités sur le pansement et les phases de cicatrisation appliquées selon les différents stades de la plaie	7
2. Les différentes familles de pansements en fonction du type de plaies rencontrées	11
- Plaie fibrineuse	13
- Bourgeonnement	17
- Epidermisation	19
- Nécrose sèche	23
- Plaie infectée	25
3. Les produits disponibles dans l'établissement	27
- Alginates	29
- Hydrocellulaires	29
- Hydrofibres	29
- Hydrocolloïdes	30
- Pansements gras	30
- Films de polyuréthane	31
- Hydrogel	31
- Pansement au charbon	31
4. Problèmes fréquemment rencontrés	31

1 Généralités sur les pansements et les phases de cicatrisation



A. Définition d'un pansement

Ensemble du matériel utilisé pour couvrir, protéger et favoriser la guérison d'une plaie.

Les pansements modernes ont aujourd'hui des propriétés techniques propres et ne sont pas seulement des dispositifs pour couvrir la plaie.

B. Les phases de cicatrisation

La cicatrisation se déroule en trois temps, d'une durée variable. Une couleur caractérise une phase :

- **La détersion**

La cicatrisation commence par l'apparition de phénomènes inflammatoires précoces. Immédiatement, après le traumatisme, débutent des sécrétions à partir des vaisseaux sanguins et lymphatiques. Cela aboutit à la formation de fibrine

Exemple de plaie fibrineuse :



- **Le bourgeonnement**

Le bourgeonnement correspond à la phase de constitution de bourgeons charnus de derme. Il permet de combler la plaie. Cette phase est assurée par le maintien d'un milieu humide au niveau de l'escarre qui favorise la multiplication des cellules jeunes du derme, comblant la perte de substance.

Exemple de plaie en bourgeonnement :



- **L'épidermisation**

Cette phase correspond à la reconstitution de l'épiderme, qui se caractérise par le recouvrement du bourgeon charnu. L'épidermisation permet la cicatrisation de surface. Cette phase peut durer plusieurs mois.

Exemple de plaie en phase d'épidermisation :



Il peut exister parfois la formation de croûte sèche et noire. On parle d'un stade de **nécrose sèche**.

Exemple d'une plaie nécrosée :



2 les différentes familles de pansements

en fonction du type de plaies rencontrées



2 Les différentes familles de pansements

en fonction du type de plaies rencontrées



Plaie
fibrineuse

Alginates



Composition

- Polymères d'acide alginique.

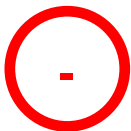
Indications

- Deux types d'indication en fonction de la classe du pansement :
 1. Classe IIa : Seasorb®, Curasorb® : plaies moyennement à fortement exsudatives, superficielles ou profondes, aiguës ou chroniques, infectées ou non : escarres, ulcères de jambe, fistules...
 2. Classe III : Algostéril® : en milieu invasif, en per-opératoire, pour les plaies hémorragiques.



Avantages

- Très absorbant.
- Pouvoir hémostatique d'Algostéril®.
- Utilisation possible sur les plaies infectées.



Inconvénients

- Contre-indiqués en cas de plaie non exsudative ou de nécrose noire et sèche.
- Peuvent adhérer à une plaie trop peu exsudative.

Conseils d'utilisation

- Adapter la taille et la forme en fonction de la plaie.
- La résorbabilité d'Algostéril est incomplète, il ne doit donc pas être laissé en place en fin d'intervention.
- Coalgan® est surtout utilisé dans les épistaxis.
- Changer le pansement quand il est saturé : tous les jours si la plaie est très exsudative, après 7 jours au maximum.

Hydrocellulaires



Composition

- mousse de polyuréthane.

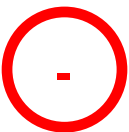
Indications

- Plaies très exsudatives, superficielles ou profondes, aiguës ou chroniques : escarres, ulcères de jambe, plaies traumatiques...
- Peuvent être utilisés comme pansement secondaire.



Avantages

- Très absorbant, la capacité d'absorption est liée à l'épaisseur de la plaque.
- Occlusif.
- Ne se délitent pas au contact de la plaie.
- Sans odeur désagréable.
- Sont très confortables, changement indolore.



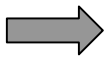
Inconvénients

- Contre-indiqués en cas de nécrose sèche ou de plaies infectées.

Conseils d'utilisation

- Ne pas utiliser avec du Dakin ou de l'eau oxygénée car ces produits altèrent l'hydrocellulaire.
- Les formes sphériques, tubulaires sont à évaluer en fonction de la forme de la plaie et de la taille.
- Les formes argentiques sont à réserver pour le traitement de plaies infectées.
- Changer le pansement tous les 2-3 à 6-7 jours selon l'abondance des exsudats.

Hydrofibres



Composition

- Uniquement en carboxymethylcellulose sous forme fibreux.

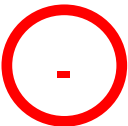
Indications

- En pansement primaire, pour l'absorption des exsudats des plaies très exsudatives :
 - Aiguës : abrasions, lacérations, brûlures du premier et second degré...
 - Chroniques : escarres, ulcères de jambe.
- En chirurgie, en deuxième intention pour le recouvrement des plaies traumatiques.



Avantages

- Le plus absorbant, jusqu'à 30 fois son poids .
- Non adhésif.
- L'argent présent parfois peut conférer des propriétés antimicrobiennes.
- Piégeage des bactéries par effet mécanique : les bactéries sont retenues dans le gel formé.
- Le gel ne se forme qu'au contact de la plaie => pas de diffusion latérale et de macération de la peau périlésionnelle.



Inconvénients

- Aspect purulent au retrait du pansement.
- Non occlusif.
- Nécessite un pansement secondaire.

Conseils d'utilisation

- Adapter les formes en fonction des plaies. Pour les plaies cavitaires, utilisation des mèches.
- Les formes argentiques sont réservées en cas de plaie infectée.
- Changer en fonction de la saturation de l'exsudat, au maximum tous les 7 jours. Le retrait est facile et ne laisse pas de résidus.

2 Les différentes familles de pansements

en fonction du type de plaies rencontrées



Bourgeonnement

Hydrocolloïdes



Composition

- Pansement élastique à base de carboxy-méthyl-cellulose sodique.

Indications

- Plaies faiblement à modérément exsudatives aiguës ou chroniques : escarres, ulcères, brûlures superficielles...



Avantages

- Très absorbant, la capacité d'absorption est liée à l'épaisseur de la plaque.
- Occlusif (perméable à l'air mais imperméable à l'eau/bactéries).
- Adhésif sur la peau saine.



Inconvénients

- Se transforment au contact de la plaie en un gel mal-odorant pouvant couler hors du pansement et irritant la peau autour.
- Peuvent favoriser parfois un hyper bourgeonnement => conseiller un traitement par corticoïdes locaux.
- Il existe des cas d'eczéma de contact (lié à l'adhésif colophane).

Conseils d'utilisation

- Ne pas utiliser pour les plaies diabétiques, du fait du grand risque d'infection, préférer les alginates.
- Ne pas utiliser de l'éosine, du Dakin, de l'alcool ou de la bétadine.
- Les formes minces sont utilisées surtout lorsque les plaies sont peu ou pas exsudatives.
- Les formes épaisses et opaques pour les plaies moyennement exsudatives.
- Les formes bordées sont réservées lorsque la localisation est difficile (au niveau du sacrum, du talon, du coude...), elle sont plus facilement manipulables par le soignant grâce à l'adhésif.
- Pour les plaies très profondes, utiliser de la poudre, puis recouvrir d'un pansement.
- Le changement de pansement se fait à saturation, tous les 7 j maximum.

2 Les différentes familles de pansements

en fonction du type de plaies rencontrées



Epidermisation

Pansements gras : Tulles et interfaces



Composition

- Gaze hydrophile en coton ou en fibres synthétiques, imprégnée de corps gras inerte : les mailles de la gaze sont petites pour les interfaces et larges pour les tulles gras.

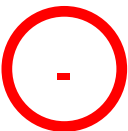
Indications

- Plaies aiguës ou chroniques : brûlures, escarres, ulcères, épidermolyses bulleuses (certains).
- Plaies faiblement exsudatives en phase de bourgeonnement et d'épithélialisation.



Avantages

- Non adhérents => retrait non douloureux.
- Non allergisants.
- Aérés => assurent le drainage des exsudats vers le pansement secondaire.



Inconvénients

- Contre-indiqués en cas de plaies très exsudatives car ces pansements n'ont aucune capacité d'absorption.
- Risque de sécher.
- Risque d'eczéma allergique de contact.
- Mailles des tulles assez larges : risque d'arrachage des bourgeons charnus avec hémorragie lors des changements de pansement et de douleur.

Conseils d'utilisation

- Changer de pansement tous les 2 jours.
- Les interfaces sont souvent utilisés en concomitance avec les mousses VAC afin de protéger les bourgeons de l'épiderme.

Film de polyuréthane (PU)



➔ Composition

- Membrane fine transparente souple et résistante en PU.

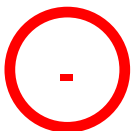
Indications

- En pansement secondaire principalement.
- En pansement primaire : érythème, phlyctène, épidermisation.



Avantages

- Occlusif, non absorbant, non adhérent à la plaie.
- Transparent pour permettre un contrôle visuel de la plaie.



Inconvénients

- Contre-indiqués en cas de plaies très exsudatives car ces pansements n'ont aucune capacité d'absorption.
- Ne pas utiliser sur des plaies infectées.

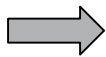
2 Les différentes familles de pansements

en fonction du type de plaies rencontrées



Nécrose
sèche

Hydrogels



Composition

- Gel polymérique composé de 80% d'eau.

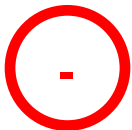
Indications

- Plaie nécrotique sèche.
- Les compresses peuvent être indiquées dans la détersion des plaies chroniques faiblement exsudatives, ulcères et escarres.



Avantages

- Humidifiant, maintien du milieu humide et ramollissement du tissu nécrotique ou fibrineux (absorption des dépôts fibrineux leucocytaires).
- Non occlusif.
- Non adhésif.
- Imperméable aux liquides et aux bactéries.



Inconvénients

- Se transforment au contact de la plaie en un gel mal-odorant pouvant couler hors du pansement et irritant la peau périlésionnelle.
- Peuvent favoriser parfois un hyperbourgeonnement => conseiller un traitement par corticoïdes locaux.
- Il existe des cas d'eczéma de contact (lié à l'adhésif colophane).
- Interdits en cas de plaie infectée ou trop exsudative.

Conseils d'utilisation

- Sur la nécrose sèche, il faut scarifier la plaie avant d'appliquer Intrasite®.
- Protection de la peau périlésionnelle avec une pâte à l'eau (Aloplastine®).
- Changer les pansements tous les 1 à 3 jours. Le gel s'élimine par simple rinçage.

2 Les différentes familles de pansements

en fonction du type de plaies rencontrées



Plaie
infectée

Pansements au charbon



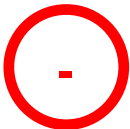
Indications

- Plaies exsudatives, infectées et surinfectées et/ou malodorantes (plaies cancéreuses).
- Peuvent être utilisés comme pansements secondaires.



Avantages

- Peu adhérents.
- Pansements fins pouvant être pliés.



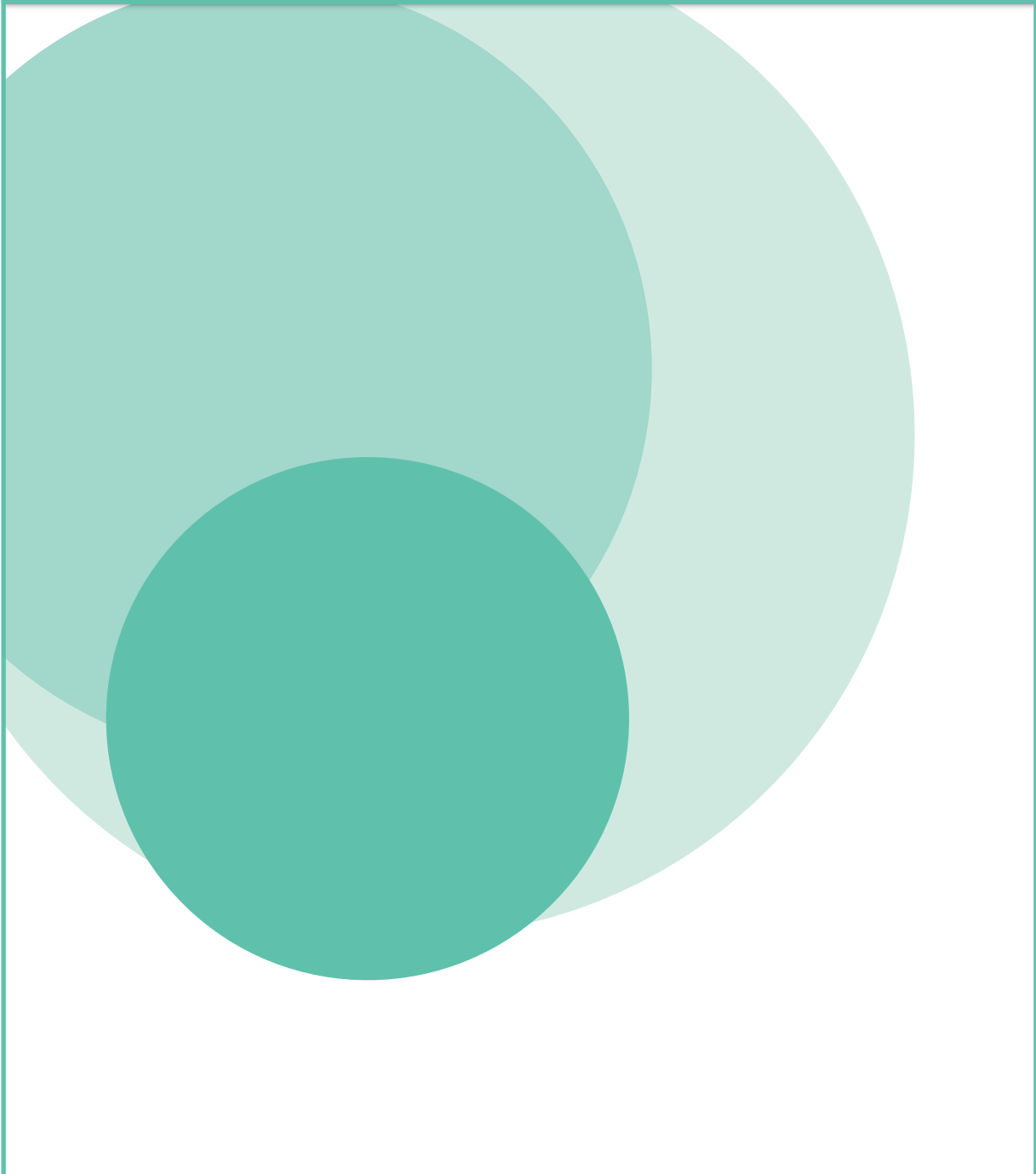
Inconvénients

- Peu absorbants.

Conseils d'utilisation

- L'ajout d'argent lui confère des propriétés bactéricides.
- Il est interdit de découper Actisorb® Ag.
- Changer de pansement tous les 2 jours. Retirer doucement le pansement.

3 Les produits disponibles dans l'établissement



Les prix sont en euros T.T.C. (prix unitaire)

S = Produit en stock à la pharmacie

HS = Produit Hors Stock (disponible sur commande spéciale).

Alginate

ALGOSTERIL	10X10CM	HS	2.54
ALGOSTERIL	10X20CM	HS	5.09
ALGOSTERIL MECHE RONDE	30CM	S	5.74
CURASORB	10X10CM	S	0.74
CURASORB	10X20CM	S	1.39
CURASORB MECHE	20X30CM	S	2.39

Algosteril est utilisé par les services de chirurgie et les blocs opératoires.

Hydrocellulaires

ALLEVYN CAVITY SPHERIQUE	5CM	S	5.38
ALLEVYN CAVITY SPHERIQUE	10CM	S	9.57
ALLEVYN CAVITY TUBULAIRE	12X4CM	S	9.09
ALLEVYN CAVITY TUBULAIRE	9X2.5CM	S	4.90
BIATAIN NON ADHESIF	10X10CM	S	0.74
BIATAIN NON ADHESIF	15X15CM	S	1.80
BIATAIN <u>AG</u> NON ADHESIF	10X12CM	HS	1.91
BIATAIN <u>AG</u> NON ADHESIF	15X15CM	HS	3.30

Hydrocellulaires adhésifs

ALLEVYN ADHESIVE	7.5X7.5CM	S	0.81
ALLEVYN ADHESIVE	12.5X12.5CM	S	1.03
ALLEVYN ADHESIVE	17.5X17.5CM	HS	2.40
MEPILEX BORDER EM	10X20CM	HS	1.97
MEPILEX BORDER EM	10X30CM	HS	3.05

Les MEPILEX BORDER sont réservés à la chirurgie orthopédique.

Hydrocellulaires imprégné

URGOSTART PST	13X12CM	HS	4.25
---------------	---------	----	------

URGOSTART uniquement sur prescriptions, réservé aux services de DERMATOLOGIE et de Chirurgie Maxillo Faciale (CMF).

Hydrofibres

AQUACEL	10X12CM	9202	S	1.65
AQUACEL	15X20CM	9207	S	3.80
AQUACEL AG	10X12CM	9225	S	1.81
AQUACEL AG	15X20CM	9227	HS	4.50
AQUACEL AG MECHE	4X20CM	9222	HS	1.76
AQUACEL AG MECHE	2.5X40CM	9229	HS	7.19
AQUACEL MECHE	2.5X40CM	9205	HS	1.24

L'argent confère des propriétés bactéricides aux hydrofibres.

Hydrocolloïdes

Pâte et poudre

COMFEEL PATE TUBE	HS	7.74
COMFEEL POUDRE	S	4.51
ALGOPLAQUE PATE 30G	S	2.38

Plaque opaque non bordée

COMFEEL + opaque 10X10CM	S	0.27
COMFEEL + opaque 15X15CM	S	0.87
COMFEEL + opaque 20X20CM	S	1.41

Plaque opaque bordée

ALGOPLAQUE BORDE 14X14CM	S	1.85
ALGOPLAQUE SACRUM 14X16CM	S	1.85

Plaque extra-mince

COMFEEL + transparente 10X10CM	S	0.27
COMFEEL + transparente 15X15CM	S	0.87

Les plaques sont dites bordées lorsqu'il y a un adhésif autour.

Pansements gras

Pansement vaseline

JELONET 5X5CM	S	0.10
JELONET 10X10CM	S	0.19
JELONET 10X40CM	S	0.48
JELONET ROULEAU 2MX15CM	HS	4.78

Interface

URGOTUL PANSEMENT 10X10CM	S	0.50
URGOTUL PANSEMENT 15X20CM	S	0.89
URGOTUL PANSEMENT 10X40CM	S	0.93

Interface argent

URGOTUL S-AG 10X12	HS	2.04
URGOTUL S AG 15X20	HS	5.94

Urgotul S-Ag® (imprégné de sulfadiazine) est indiqué dans le traitement local des brûlures de 2ème degré avec risque de surinfection.

Film de polyuréthane

LUMIDERM 6000 10X10CM	S	3.85
LUMIDERM 6000 6X7 CM	S	2.19

Lumiderm est utilisé par la chirurgie infantile.

Hydrogels

Gel pour déterision des plaies nécrotiques.

PURILON GEL 15gr	S	1.08
------------------	---	------

Compresse hydrogel pour enveloppement des brûlures.

BURNTEC 10X10CM	S	2.98
BURNTEC 20X20CM	S	10.12
BURNTEC 20X40CM	S	17.44
BURNTEC 60X40CM	HS	41.98

BURNTEC : traitement immédiat des brûlures est réservé aux urgences admissions.

Pansement au charbon

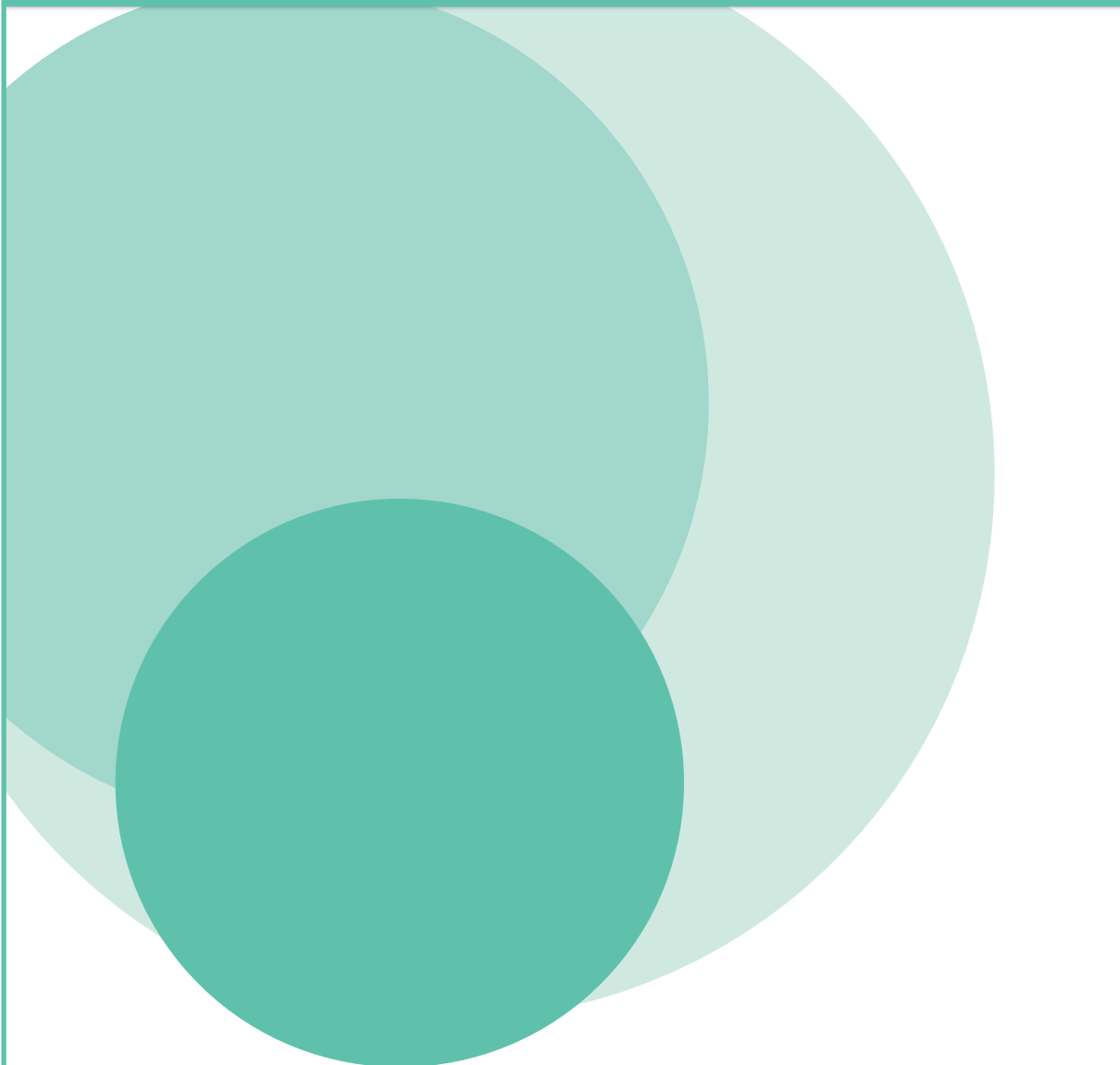
ACTISORB 10.5X10.5 CM	S	1.50
ACTISORB 10.5X19 CM	HS	3.94

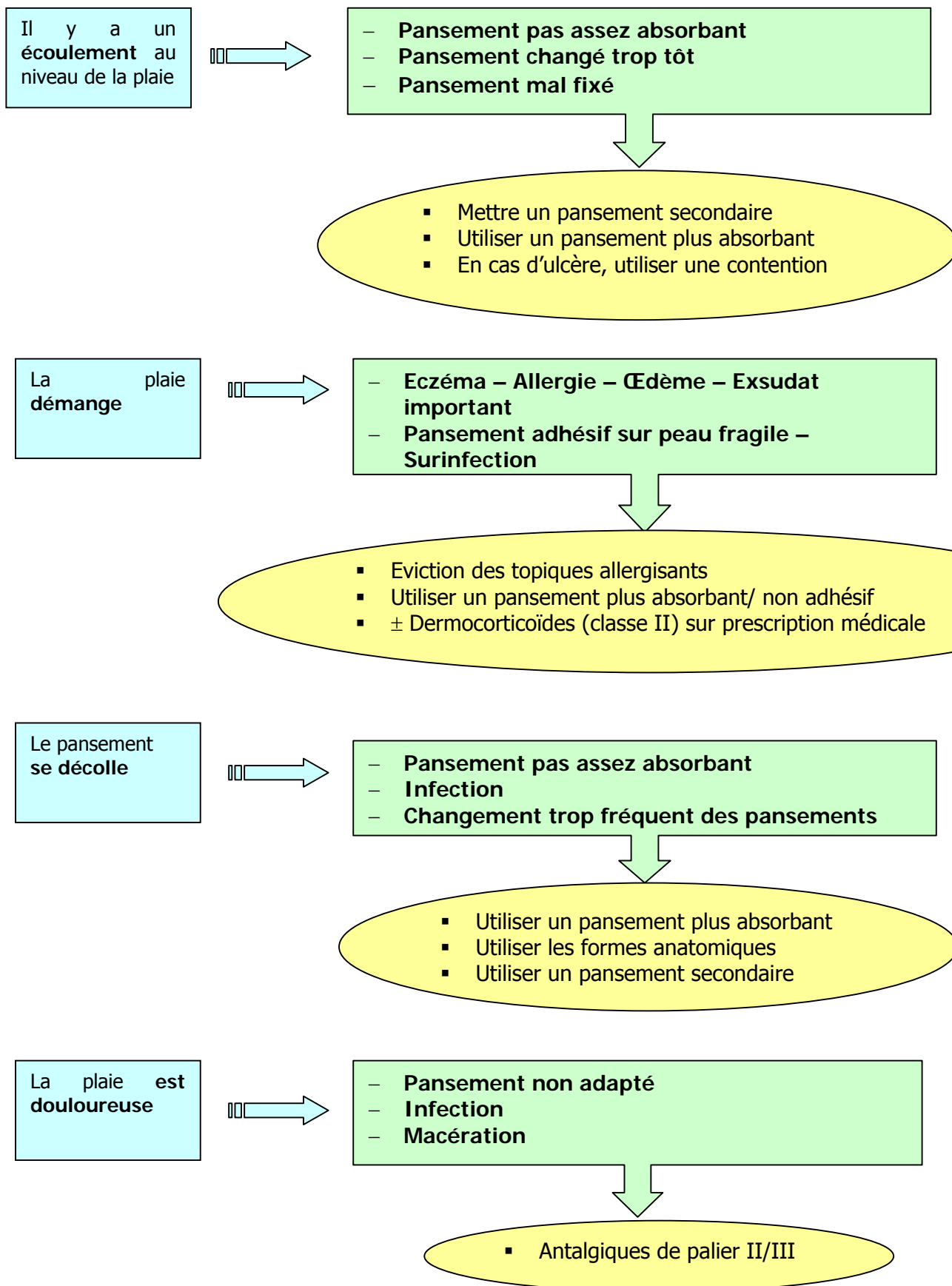
Prévention escarre

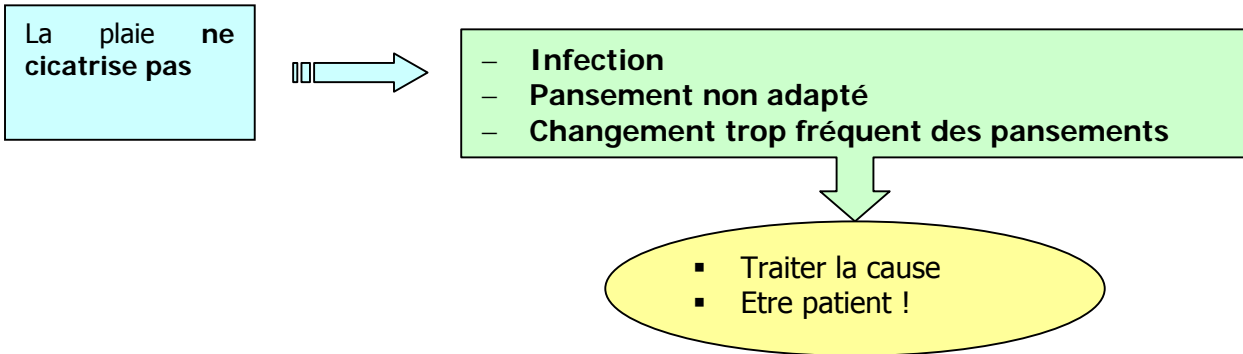
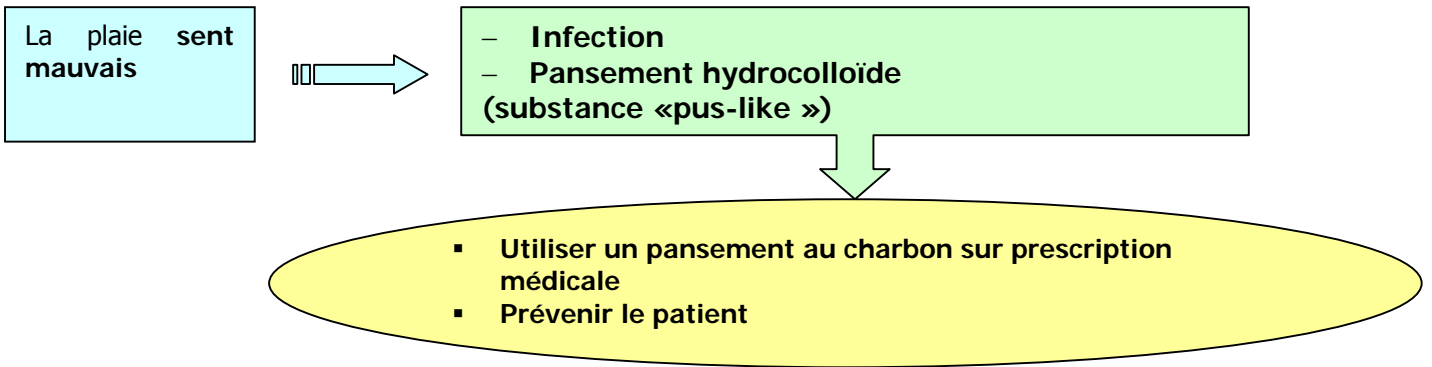
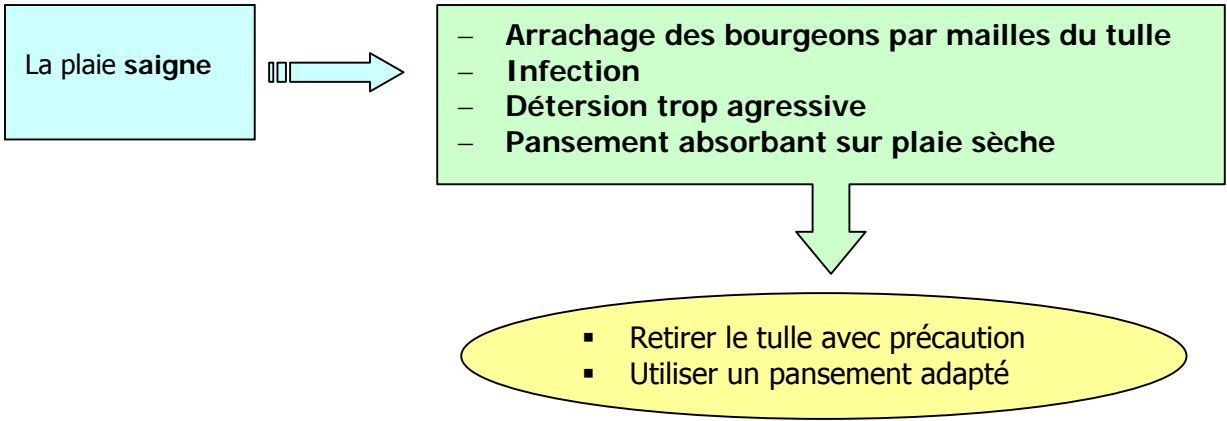
Huile d'effleurage pour la prévention des escarres.

SANYRENE POMPE DOSEUSE FLACON DE 10 ML	S	2.37
--	---	------

4 Problèmes fréquemment rencontrés







CHUCaen

Pôle Biologie et Pharmacie
Service de Pharmacie
Hôpital Côte de Nacre - niv. 0

Charlotte GOURIO
pharmacien - poste 32 53



Hospipharm
Services



**Livret thérapeutique des
pansements destinés
aux malades
hospitalisés en HAD**



Table des matières

Les phases de la cicatrisation.....3

Les différents types de plaies et leurs pansements.....4

1. Plaie fibrineuse

Les Alginates.....4

Les Hydrocellulaires.....5

Les Hydrofibres.....7

Les Hydrogels.....8

2. Bourgeonnement

Les Hydrocolloïdes.....10

3. Epidermisation

Pansements gras : Tulle et interfaces.....12

Les phases de la cicatrisation

La cicatrisation se déroule en trois phases, d'une durée variable :

- la *détersion (plaie fibrineuse)*

Immédiatement après le traumatisme débutent des sécrétions à partir des vaisseaux sanguins et lymphatiques. Cela aboutit à la formation de fibrine qu'il faut éliminer. Il peut parfois y avoir la formation de croûte sèche et noire. C'est le stade de nécrose sèche.



- le *bourgeonnement ou granulation*

Le bourgeonnement correspond à la phase de constitution de bourgeons charnus de derme, permettant de combler la plaie. Cette phase est assurée par le maintien d'un milieu humide au niveau de la lésion.



- *L'épidermisation*

L'épidermisation correspond à la reconstitution de l'épiderme qui se caractérise par le recouvrement du bourgeon charnu. Elle permet la cicatrisation de surface et peut durer plusieurs mois.



Les différents types de plaies et leurs pansements

1 Plaie fibrineuse

4 catégories de pansements sont utilisées :

- *les alginates*
- *les hydrocellulaires*
- *les hydrofibres*
- *les hydrogels*

1.1 Les Alginates



Composition

- Fibres d'alginate souple formant, au contact du liquide de la plaie, un gel absorbant l'exsudat.

Indications

- Algostérial® : plaies moyennement à fortement exsudatives, superficielles ou profondes, aiguës ou chroniques, infectées ou non, hémorragiques ou non.

Contre-indications

- Plaies sèches, de nécrose noire et sèche et de brûlures du 3ème degré.

Avantages

- Grand pouvoir d'absorption.
- Perméabilité aux gaz.
- Utilisation possible sur les plaies infectées.
- Pouvoir hémostatique de l'Algostérial®.

Inconvénients

- Adhésion possible à une plaie trop peu exsudative.

Conseils d'utilisation

- Changer le pansement quand il est saturé (après 7 jours au maximum).
- Si la contamination est importante, le changer quotidiennement, mais dans ce cas, un alginat n'est pas le meilleur choix.
- Le gel formé s'élimine facilement en effectuant un nettoyage de la plaie avec du sérum physiologique isotonique.
- La résorbabilité d'Algostéril® est incomplète, ne pas le laisser en place en fin d'intervention.

Références disponibles à l'officine

PRODUIT	CIP	Disponibilité
ALGOSTERIL 5x5cm (boîte de 10)	7375708	D
ALGOSTERIL 10x10cm (boîte de 16)	7799957	D
ALGOSTERIL mèche 5x40cm (boîte de 16)	9641315	D

D : Disponible (sous 24h)

1.2 Les Hydrocellulaires



Composition

- Mousse de polyuréthane.

Indications

- Plaies exsudatives, superficielles ou profondes, aiguës ou chroniques.
- Utilisation possible comme pansement secondaire.

Contre-indications

- Nécrose sèche, plaies infectées.

Avantages

- Très absorbants.
- Très confortables, changement indolore.
- Occlusifs (étanches à l'eau et aux bactéries, perméables aux gaz) et ne se délitent pas au contact de la plaie.

Conseils d'utilisation

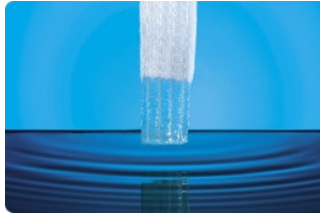
- Ne pas utiliser avec du Dakin ou de l'eau oxygénée car ils altèrent l'hydrocellulaire.
- Changer le pansement tous les 2 à 7 jours selon l'abondance des exsudats.

Références disponibles à l'officine

MEPILEX 14x15cm (boîte de 16)	5371037	D
MEPILEX Border 7,5x8,5cm (boîte de 16)	4832542	D
MEPILEX Border 14x15cm (boîte de 16)	5371089	D
MEPILEX Border Sacrum 20x20cm (boîte de 10)	4609465	D
URGOSORB 10x12cm (boîte de 16)	4683734	D
URGOSORB 10x20cm (boîte de 16)	7712442	D

D : Disponible (sous 24h)

1.3 Les Hydrofibres



Composition

- Fibres de carboxymethylcellulose, formant un gel au contact de la plaie.

Indications

- Plaies très exsudatives, aiguës (abrasions, brûlures du 1er et 2ème degré...) ou chroniques (escarres, ulcères de jambe...).
- En chirurgie, en 2ème intention pour le recouvrement des plaies traumatiques.

Avantages

- Le plus absorbant.
- Non adhésif.
- Piégeage des bactéries par effet mécanique.
- Pas de diffusion latérale et de macération de la peau périlésionnelle.

Inconvénients

- Aspect purulent au retrait du pansement.
- Non occlusif.
- Nécessite un pansement secondaire.

Conseils d'utilisation

- Adapter les formes en fonction des plaies (mèches pour plaies cavitaires).
- Changer le pansement selon la saturation de l'exsudat (maximum tous les 7 jours).

Références disponibles à l'officine

AQUACEL 12,5x12,5cm (boîte de 16)	5163244	D
AQUACEL 18x23cm (boîte de 10)	5163250	D
AQUACEL Mèche	4736287	D

D : Disponible (sous 24h)

1.4 Les Hydrogels



Composition

- Gel stérile composé d'un polymère polysaccharidique naturel dispersé en phase aqueuse.

Indications

- Détersion des plaies nécrotiques sèches :
 - plaques de nécrose sèche.
 - débris fibrino-nécrotiques adhérents.

Contre-indications

- Brûlure du 3ème degré.
- Ulcération d'origine infectieuse.

Avantages

- Non adhérent, facile à retirer au sérum physiologique et indolore.
- Gel très cohésif.
- Ne coule pas.

Inconvénients

- Nécessité d'un pansement secondaire.

Conseils d'utilisation

- A renouveler tous les 2-3 jours.

Références disponibles à l'officine

INTRASITE Gel (5 unidoses)	7339581	D
INTRASITE Gel (10 unidoses)	7398572	D

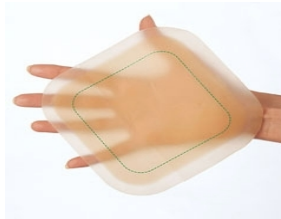
D : Disponible (sous 24h)

2 Bourgeoisement

2 catégories de pansements peuvent être utilisées :

- *les hydrocolloïdes*
- *les alginates* (chez les diabétiques)

2.1 Les Hydrocolloïdes



Composition

- Pansement élastique à base de carboxyméthylcellulose, formant un gel au contact des exsudats, ce qui crée un milieu humide favorisant la cicatrisation.

Indications

- Plaies peu exsudatives bourgeonnantes non infectées.

Contre-indications

- Plaies diabétiques (préférer *alginates*), brûlures du 3ème degré, plaies infectées.

Avantages

- Capacité d'absorption est liée à l'épaisseur de la plaque.
- Occlusif.
- Adhésif sur la peau saine.

Inconvénients

- Gel formé malodorant pouvant couler hors du pansement et irriter la peau autour.
- Peuvent favoriser un hyper-bourgeoisement (conseiller un traitement par corticoïdes locaux).

Conseils d'utilisation

- Ne pas utiliser de l'éosine, Dakin, alcool ou bétadine.
- Les formes minces (film) sont utilisées lorsque les plaies sont peu ou pas exsudatives, les formes épaisses et opaques pour les plaies modérément exsudatives et les formes bordées pour les localisations difficiles (sacrum, talon, coude...).
- Changement de pansement à saturation (tous les 7 jours maximum).

Références disponibles à l'officine

DUODERM 10x10cm (boîte de 16)	7647868	D
DUODERM Film 12,5x12,5cm (boîte de 16)	9820118	D

D : Disponible (sous 24h)

3 Epidermisation

3.1 Pansements gras : Tulles et interfaces



Composition

- Gaze hydrophile en coton ou en fibres synthétiques, imprégnée de corps gras inerte : les mailles de la gaze sont petites pour les interfaces et larges pour les tulles gras.
- Mepitel® : interface siliconée non grasse (alternative aux tulles et interfaces gras).

Indications

- Plaies aiguës ou chroniques : brûlures, escarres, ulcères de jambe, épidermolyses bulleuses (Mepitel®).
- Plaies faiblement exsudatives en phase de bourgeonnement et d'épithélialisation.

Contre-indications

- Plaies très exsudatives (aucune capacité d'absorption).

Avantages

- Non adhérents.
- Non allergisants.

Inconvénients

- Risque de sécher (sauf le Mepitel®).
- Mailles des tulles assez larges : risque d'arrachage des bourgeons charnus avec hémorragie (et douleur) lors des changements de pansement.

Conseils d'utilisation

- Changer de pansement tous les 2 jours.

Références disponibles à l'officine

Tulle gras

JELONET 10x10cm (boîte de 10)	6441260	D
JELONET 10x40cm (boîte de 10)	6441277	D

Interface

MEPITEL 7,5x10cm (boîte de 10)	7068277	D
URGOTUL 10x12cm (boîte de 16)	9717283	D

D : Disponible (sous 24h)

Source : livret des pansements du CHU, www.sniil.fr; www.has-sante.fr; www.coordination-nationale-infirmiere.org, www.molnlycke.com/fr